

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 72-1722/SG/CG rendant exécutoire la délibération n° 5-72 du 15 décembre 1972 portant revalorisation de l'indemnité de responsabilité de caisse.

n° 72-1722/SG/CG

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
20 décembre 1972

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1973

Date du numéro
10 janvier 1973

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 5-72 du 15 décembre 1972 du Conseil d'administration de l'Office des postes et télécommunications portant revalorisation de l'indemnité de responsabilité de caisse à compter du 1er janvier 1973.